



**REPUBLIQUE DU BENIN**

**AVIS D'APPEL A CANDIDATURE RELATIF A LA SELECTION D'UN  
COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT**

**AUTORITE CONTRACTANTE :**

**Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin)**

**Mai 2022**



## AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

### SELECTION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT AU PROFIT DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS DU BENIN (CDC BENIN)

1. La Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin) lance cet appel à candidature en vue de recruter un commissaire aux comptes suppléant afin de se conformer aux dispositions légales de la loi n°2018-38 du 17 octobre 2018 portant création de la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin. En effet, l'article 5 de ladite loi dispose que deux (02) commissaires aux comptes titulaires et deux (2) commissaires aux comptes suppléants sont nommés auprès de la CDC Bénin, par Décret pris en Conseil des Ministres, pour un mandat de trois (3) ans, renouvelable une fois.
2. En cas de défaillance d'un des commissaires aux comptes titulaires et après confirmation par l'organe habilité, le Commissaire aux comptes suppléant désigné, outre ses obligations légales devra effectuer les diligences non exhaustives ci-après :
  - évaluer le système de contrôle interne mis en place afin d'assurer la fiabilité des informations comptables et faire des recommandations pour leur amélioration ;
  - vérifier les comptes annuels à chaque fin d'exercice ;
  - donner une opinion sur les états financiers annuels.

En outre, le commissaire aux comptes suppléant pourrait être amené à réaliser les diligences suivantes :

- s'assurer de la sincérité et de la régularité des états financiers ;
- s'assurer de l'efficacité du système de contrôle interne, c'est-à-dire la capacité de l'institution à préparer les états financiers fiables, à maintenir une comptabilité exhaustive de toutes les transactions, à sauvegarder ses actifs ;
- s'assurer du respect des procédures de passation des marchés ;
- s'assurer de la qualité de la gestion des contrats conclus avec les différentes parties prenantes ;
- s'assurer de la conformité de l'exécution des activités au regard des orientations stratégiques définies par les organes de gouvernance ;
- s'assurer de la conformité des dépenses avec les prévisions pour lesquelles les fonds ont été alloués ;
- s'assurer de l'observation des règles et procédures ainsi que l'utilisation efficiente et économique des ressources.

- Fraude : il devra identifier et évaluer les risques de fraude, obtenir ou fournir des preuves d'audit suffisantes d'analyse de ces risques et traiter de manière appropriée les fraudes identifiées ou suspectées ;
- Lois et règlements : en élaborant l'approche d'audit et en exécutant les procédures d'audit, il devra évaluer la conformité de l'institution prise dans sa globalité avec les lois et les règlements qui pourraient affecter significativement les états financiers
- Gouvernance : il devra communiquer les points d'audit significatifs pour la gouvernance aux responsables de l'institution en charge de la gouvernance Risques : afin de réduire les risques d'audit à un niveau relativement faible, il devra élaborer et mettre en œuvre les procédures d'audit appropriées en réponse aux risques d'anomalies identifiés à l'issue de son évaluation

En conséquence, le commissaire aux comptes devra synthétiser les résultats de ses travaux dans les rapports définis par la Loi n° 2020-20 du 02 septembre 2020 portant création, organisation et fonctionnement des entreprises publiques en république du Bénin.

3. Le cabinet retenu finira la dernière année du mandat en cours en l'occurrence l'exercice 2022.
4. Le commissaire aux comptes suppléant doit-être un cabinet d'audit et d'expertise comptable. Il doit notamment :
  - être membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés du Bénin ;
  - avoir une expérience confirmée d'au moins dix (10) ans en audit et/ou commissariat aux comptes dans des institutions financières et/ou des institutions financières de développement ;
  - avoir conduit au moins deux (2) missions d'audit et/ou de commissariat aux comptes au cours des six (6) dernières années (certificat de bonne fin d'exécution, contrats, preuves d'expériences, etc.) ;
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services. Il s'agit de :
  - preuve d'autorisation d'exercice de la profession d'expert-comptable et/ou de la constitution du cabinet ;
  - références générales au Bénin, dans la sous-région ou à l'étranger ; et
  - expériences de travail avec les institutions financières locales, sous-régionales ou de développement.
6. Pour confirmer sa capacité à mener à bien la mission qui lui sera confiée en cas de

démission d'un des commissaires aux comptes titulaires, chaque soumissionnaire devra s'engager à mobiliser une équipe hautement qualifiée. Le cabinet devra compter obligatoirement parmi ses membres, des compétences avérées et de très haut niveau dans leurs domaines de spécialisation respectifs, en l'occurrence :

- un chef de mission : Expert-comptable diplômé inscrit au tableau de l'Ordre National des Experts Comptables officiellement reconnu par les autorités nationales, ayant au moins quinze (15) ans d'expériences professionnelles dans le domaine de l'audit comptable et financier ainsi que du commissariat aux comptes ;
- un auditeur financier ayant au moins dix (10) ans d'expériences professionnelles dans les domaines de l'audit comptable et financier ainsi que du commissariat aux comptes ;
- un auditeur IT ayant au moins huit (8) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'audit des systèmes d'information ;
- deux auditeurs financiers ayant au moins cinq (5) ans d'expériences professionnelles dans les domaines de l'audit comptable et financier ainsi que du commissariat aux comptes.

7. Le meilleur candidat présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera retenu par l'Autorité Contractante.

8. La sélection du meilleur candidat tiendra compte des critères ci-après :

**GRILLE D'EVALUATION**

Critère	Sous-critères	Note
Capacité et Expérience du prestataire	<b>Note totale :</b>	<b>50 points</b>
	<b>Inscription à l'ordre :</b> Le cabinet doit être membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés du Bénin	<b>10 points</b>
	<b>Expériences d'au moins 10 années :</b> Le cabinet doit avoir une expérience confirmée d'au moins dix (10) ans en audit et/ou commissariat aux comptes dans des institutions financières et/ou des institutions financières de développement. En outre, le cabinet doit avoir conduit au moins deux (2) missions d'audit et/ou de commissariat aux comptes au cours des six (6) dernières années (certificat de bonne fin d'exécution, contrats, preuves d'expériences, etc.)	<b>10 points</b>

Critère	Sous-critères	Note
	Capacité organisationnelle (organigramme de la structure, prestataire doit démontrer qu'il dispose des compétences humaines, matérielles et logistiques lui permettant de se mobiliser pour exécuter la prestation objet de ce contrat au moment venu) : L'affectation de cette note tiendra compte de l'appréciation de ces ressources.	10 points
	<b>Références similaires :</b> L'affectation de cette note tiendra compte de la fourniture par le soumissionnaire d'attestations délivrées par des clients institutionnels prouvant qu'il a réalisé, durant les 6 dernières années, au moins 2 prestations similaires ou en lien avec celles faisant l'objet de la présente consultation.	20 points
<b>Qualifications du personnel clé de l'équipe mobilisée pour la réalisation de la mission</b>	<b>Note totale :</b>	<b>50 points</b>
	<b>Chef de mission : Expert-comptable diplômé</b> inscrit au tableau de l'Ordre National des Experts Comptables officiellement reconnu par les autorités nationales, ayant au moins quinze (15) ans d'expériences professionnelles dans le domaine de l'audit comptable et financier ainsi que du commissariat aux comptes.	20 points
	<b>Auditeur financier</b> ayant au moins dix (10) ans d'expériences professionnelles dans les domaines de l'audit comptable et financier ainsi que du commissariat aux comptes.	10 points
	<b>Auditeur IT</b> ayant au moins huit (8) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'audit des systèmes d'information.	10 points
	<b>deux auditeurs financiers</b> ayant au moins cinq (5) ans d'expériences professionnelles dans les domaines de l'audit comptable et financier ainsi que du commissariat aux comptes.	10 points

Sera retenu, le candidat qui totalisera la meilleure note globale. En cas d'égalité des candidats, celui présentant plus d'expériences dans l'exécution de contrats similaires sera sélectionné. Pour ce qui concerne les entreprises naissantes, en cas d'égalité, sera sélectionnée celle présentant un personnel d'encadrement disposant de plus d'ancienneté dans le domaine.

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse

ci- après :

Siège de la CDC Bénin sis au 2<sup>ème</sup> Etage de l'Immeuble « LE JATOBA »,  
Avenue Jean-Paul II, lot 20, Zone résidentielle à Cotonou,  
Tél : (+229) 21 31 00 52 - 01 BP : 1689 Cotonou  
Courriel : prmp.cdcb@cdcb.bj

Heures d'ouverture : 08 heures à 12 heures et 14 heures à 17 heures.

10. Les propositions doivent être accompagnées d'une lettre de soumission dûment signée par le représentant légal du candidat conformément au modèle ci-joint ainsi que les fiches de références et d'expérience dûment remplies.

Les propositions seront rédigées en langue française et devront être envoyées par courrier électronique à prmp.cdcb@cdcb.bj copie à laurencio.tossa@cdcb.bj au plus tard le 24/05/2022, à 17h 00mn, heure locale, à Cotonou.

Les Propositions en retard ne seront en aucun cas acceptées.

11. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 17 heures 30 minutes dans la salle de réunion de la CDC Bénin en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui désirent y participer.

  
Alassane J. SAYO,  
PRMP/CDC Bénin



Cotonou, le 29 avril 2022

## ANNEXE 1- LETTRE DE SOUMISSION

Cotonou, le [insérer la date]

Monsieur le Directeur Général de la Caisse des  
dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin)

Réf. : N° xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

**Objet : Sélection d'un commissaire aux comptes  
suppléant au profit de la CDC Bénin**

Monsieur le Directeur général,

Nous, soussignés, exprimons notre intérêt, pour la mission citée plus haut conformément à votre lettre d'invitation en date du [insérer la date] et vous soumettrons par la présente, le dossier de qualification.

Nous soumissionnons conjointement avec :

[insérer une liste comportant le nom et l'adresse de chaque associé gérant, auditeur collaborateur, auditeur senior ou auditeur assistant]<sup>1</sup>

Nous attestons par la présente que toutes les informations et déclarations contenues dans ce dossier de qualification sont exactes et acceptons que toute erreur qu'elles contiendraient puisse entraîner notre disqualification.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'assurance de notre considération distinguée.

[Signataire autorisé]

[Nom et fonction du signataire]

[Nom du Cabinet]

[Adresse du Cabinet]

### Annexes :

1. Procuration écrite confirmant que le signataire de la proposition est dûment autorisé à signer la proposition au nom du Cabinet d'audit et de ses associés ;
2. Acte(s) constitutif(s) (ou autres documents justifiant le statut juridique) ;
3. Accord de constitution de coentreprise ou de groupement.

<sup>1</sup> [Supprimer si aucun regroupement n'est envisagé.]

**ANNEXE 2 : FORMULAIRE D'EXPERIENCE DU CABINET**

[Fournir dans le tableau ci-dessous des informations sur chaque mission pertinente pour laquelle votre cabinet et chacun de vos associés ou employés pour la mission ont été officiellement recrutés à titre individuel comme société ou comme l'un des cabinets chefs de file au sein d'un groupement, pour accomplir des services de commissariat aux comptes similaires à ceux mentionnés dans la présente lettre d'invitation. La proposition doit montrer que le cabinet d'audit et d'expertise comptable ou l'expert-comptable a fait ses preuves dans l'exécution de projets similaires.

**Maximum 20 pages]**

Dénomination de la mission :	Montant approximatif du Contrat (en FCFA)
Localisation dans le pays :	Durée de la mission (en mois) :
Nom du client :	Nombre personnel-mois total de la mission :
Adresse :	Montant approximatif des services fournis par votre cabinet en vertu du Contrat (en FCFA) :
Date de début (mois/année) :	Nombre personnel professionnel-mois fourni par les auditeurs :
Date d'achèvement (mois/année) :	
Nom des auditeurs associés (le cas échéant) :	Nom des cadres professionnels supérieurs de votre cabinet impliqués et tâches accomplies (indiquer les meilleurs profils de cadres, par exemple directeur, sénior manager, etc):
Description du projet :	
Description des services réellement fournis par votre personnel dans le cadre de la mission :	

Nom du cabinet :



**ANNEXE 3 : FORMULAIRE D'ORGANISATION DU CABINET**

[Fournir un résumé du profil et de l'organisation de votre cabinet/entité et de chacun de vos associés dans le cadre de cette mission. Inclure l'organigramme de votre cabinet/entité. La proposition doit montrer que le Cabinet dispose des capacités organisationnelles et de l'expérience nécessaires pour fournir à la CDC Bénin, appui administratif et technique. La proposition doit en outre montrer que le Cabinet peut travailler hors siège et fournir rapidement du personnel remplaçant expérimenté.

**Maximum 10 pages**

**ANNEXE 4 : REFERENCES DU CABINET**

Le Cabinet d'audit et d'expertise comptable est tenu de fournir au moins dix attestations de référence ou de bonne exécution (des contrats similaires) dûment signées et vérifiables qui confirment le type de travaux exécutés et la qualité de l'expérience professionnelle.

En plus, la CDC Bénin se réserve le droit, à sa seule discrétion, de contacter d'autres sources et de vérifier les références et les performances passées d'un Cabinet ou d'un expert-comptable, y compris, sans être exhaustif.

La qualité des références sera prise en compte dans la notation technique finale

**ANNEXE 5 : COMPOSITION DE L'EQUIPE DU CABINET**

Nom de l'employé	Organisation	Domaine d'expertise	Poste d'affectation	Tâches assignées

## ANNEXE 6 : CURRICULUM VITAE (CV) DU PERSONNEL PROFESSIONNEL CLE PROPOSE

1. Position proposée	[Insérer le poste proposé]			
2. Nom du cabinet	[Insérer le nom du cabinet proposant le personnel]			
3. Nom de l'employé	[insérer le nom complet]			
4. Date de naissance	[Insérer la date de naissance]			
5. Nationalité	[Insérer la nationalité]			
6. Formation	[Indiquer pour chaque employé les établissements fréquentés et toute formation spécialisée suivie, accompagnée du nom des institutions, des diplômes obtenus et des dates d'obtention]			
7. Appartenance aux groupements professionnels				
8. Autres formations	[Indiquer les diplômes supérieurs et toute autre formation]			
9. Pays de l'expérience professionnelle	[Citer les pays où l'employé a servi au cours des 10 dernières années]			
10. Langues	[Pour chaque langue, indiquer le niveau de compétence : bon, passable ou mauvais à l'oral, à la lecture et à l'écrit]			
	Langue	À l'oral	À la lecture	À l'écrit
11. Dossier récapitulatif des embauches	[À partir de la position actuelle de chaque employé, citer dans l'ordre inverse les emplois occupés depuis l'obtention du diplôme, en donnant pour chaque emploi (voir modèle ci-dessous) les dates de début et de cessation d'emploi, le nom de l'employeur et les postes occupés.]			
	De [année] :	À [année] :		
	Employeur :			
Poste(s) occupé(s) :				
12. Détails des tâches assignées	[Citer toutes les tâches à accomplir en vertu de la présente mission]			
13. Les travaux réalisés qui illustrent le mieux la capacité à	[Parmi les missions auxquelles l'employé a pris part, fournir les informations suivantes pour les missions qui illustrent le mieux sa capacité à réaliser les tâches indiquées]			

<b>réaliser les tâches assignées :</b>	Nom de la mission ou du projet :
	Année :
	Lieu :
	Client : <b>y compris le nom du superviseur et son adresse électronique actuelle</b>
	Caractéristiques principales du projet :
	Poste occupé :
	Activités réalisées :
<b>14. Références :</b>	<p>Fournir au moins trois attestations de bonne exécution ou trois lettres de recommandation délivrées par les superviseurs pour des missions accomplies par le personnel clé.</p> <p>[La CDC Bénin se réserve le droit de contacter d'autres sources et de vérifier les références de l'employé, en particulier pour ses performances antérieures dans les projets financés par les établissements de crédit ou institutions financières]</p>
<b>15. Certification :</b>	<p>Je, soussigné, certifie que, à ma connaissance, le présent CV décrit exactement ma personne, mes qualifications et mon expérience. Je reconnais que toute déclaration inexacte faite de manière délibérée qu'il contiendrait peut entraîner ma disqualification, si je suis retenu.</p> <p>Je, soussigné, m'engage par la présente à participer aux côtés de/du Cabinet à la demande de propositions susmentionné. Je déclare en outre que je suis apte et disposé à travailler, au moment venu:</p> <p>(a) pour la/les périodes définies dans la lettre d'invitation ci-dessus référencée au poste pour lequel mon CV a été inclus dans la proposition du Cabinet et</p> <p>(b) pendant la période d'exécution du Contrat.</p>
<b>16. Signatures</b>	Jour / mois / année